



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7566^e séance

Mercredi 25 novembre 2015, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Wilson	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Lucas
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Liu Jieyi
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Ilichev
	France	M. Lamek
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	M ^{me} Murmokaitė
	Malaisie	M ^{me} Adnin
	Nigéria	M ^{me} Ogwu
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Tchad	M. Gombo
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la Stratégie intégrée
des Nations Unies pour le Sahel (S/2015/866)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Paix et sécurité en Afrique

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (S/2015/866)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Hiroute Guebre Sellassie, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/866, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Guebre Sellassie.

M^{me} Guebre Sellassie (*parle en anglais*) : C'est un honneur que de présenter pour la deuxième fois un exposé au Conseil de sécurité sur la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et la situation au Sahel. Cela m'offre une occasion importante d'expliquer les difficultés d'une région qui a désespérément besoin de l'attention constante du Conseil de sécurité. Je m'exprime au lendemain d'une série d'actes de terrorisme commis dans le monde entier – à Bamako, dans le nord du Cameroun, au Nigéria, à Paris et au Liban, sans oublier la destruction d'un avion russe abattu au-dessus du Sinaï. Ces actes ont fait de trop nombreuses victimes innocentes, et je les condamne fermement. Ces attentats attestent de la portée mondiale du terrorisme et de l'interconnexion entre toutes les communautés, riches et pauvres, et elles nous rappellent à tous que nul n'est à l'abri de cette menace.

La solidarité internationale est requise dans la lutte contre le terrorisme. Les partenariats mondiaux en matière de lutte contre le terrorisme ne sont plus une option; c'est une question de survie.

Les menaces à la sécurité demeurent la principale préoccupation dans la région du Sahel. Les pays de la région, qui font partie des plus pauvres et des moins développés au monde, sont de plus en plus forcés de

consacrer une partie importante de leur budget à la lutte contre les menaces à la sécurité, dans une région où seulement 56 % des enfants ont accès à l'enseignement primaire et seulement 36 % de la population sait lire et écrire. Ce cercle vicieux insoutenable ne fera que s'aggraver en l'absence d'une aide internationale solide.

Il est profondément alarmant que les jeunes et les femmes de la région du Sahel, qui constituent une grande majorité de la population, soient ciblés par le recrutement des mouvements radicaux. Rien qu'au Burkina Faso, au Tchad, au Mali, en Mauritanie et au Niger, jusqu'à 41 millions de jeunes âgés de moins de 25 ans sont confrontés au désespoir et au risque de radicalisation ou de migration. Si rien n'est fait pour améliorer l'accès à l'éducation et la situation l'emploi, renforcer l'intégration et offrir davantage de possibilités aux jeunes, j'ai peur que le Sahel ne devienne une plaque tournante pour les migrations massives ainsi que le recrutement et la formation par des groupes terroristes ou des terroristes, ce qui, comme le savent les membres du Conseil, aura à terme de profondes répercussions sur la paix et la sécurité mondiales.

Les trafiquants de drogue s'allient de plus en plus souvent à des groupes armés et des mouvements terroristes qui leur accordent un droit de passage en échange de compensations financières. Pour prévenir les conflits au Sahel, les divers trafics, notamment de drogue, d'armes et de personnes, doivent être éliminés.

Les problèmes de gouvernance persistent, et d'importants segments de la population ne sont toujours pas autorisés à participer concrètement à la vie politique. Le renforcement de la résilience des communautés continue de poser un véritable problème au Sahel du fait de la persistance d'une dégradation extrême de l'environnement, de chocs climatiques à répétition et de tendances démographiques car, pris ensemble, ces problèmes poussent des millions de personnes au bord d'une catastrophe humanitaire.

Mis à part la persistance de ces problèmes, nous avons des raisons d'être optimistes en ce qui concerne le Sahel. Premièrement, le Sahel continue de recevoir une attention soutenue de la part de la communauté internationale, comme le montrent les nombreuses stratégies le concernant. Une meilleure coordination de nos efforts et de nos stratégies permettra aux communautés du Sahel de bénéficier davantage de ces activités.

Deuxièmement, les pays de la région s'approprient de plus en plus les initiatives visant à régler les problèmes de la région du Sahel. Les partenariats et la coordination entre les pays de la région et les partenaires internationaux ont été visiblement renforcés à l'aide de divers mécanismes créés par le Groupe de cinq pays du Sahel, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Commission du bassin du lac Tchad.

Troisièmement, les entités des Nations Unies qui travaillent dans la région ont considérablement renforcé la coordination et la cohérence de la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Mon bureau a fait de la prise en main des projets par les pays de la région la marque de fabrique de ses programmes régionaux en instaurant des consultations étroites et des partenariats opérationnels efficaces avec les organisations régionales, les gouvernements, la société civile et les communautés bénéficiaires.

Nous travaillons en étroite collaboration et de manière innovante avec plusieurs organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui sont en train d'élaborer et d'exécuter en commun des projets visant à lutter contre les problèmes multidimensionnels dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité et de la résilience. À cet égard, des progrès notables ont été accomplis en ce qui concerne la mise au point de projets régionaux par les entités des Nations Unies et l'Organisation internationale pour les migrations, en collaboration avec les organisations régionales et les pays de la région.

Je reconnais que c'est aux pays du Sahel qu'incombe la responsabilité centrale de prendre la tête des efforts visant à trouver des solutions aux problèmes auxquels ils sont confrontés. Cependant, je me vois également dans l'obligation d'admettre que le Sahel est victime des effets de phénomènes mondiaux tels que les changements climatiques, le trafic de drogue, l'extrémisme violent et le déclin économique mondial, qui dépassent la capacité de ces pays à les combattre et exigent de mobiliser divers moyens pour atténuer et prévenir ces tendances.

Pour terminer, je voudrais faire deux recommandations. Premièrement, je voudrais exhorter le Conseil de sécurité à rester engagé en faveur de la région du Sahel. Deuxièmement, j'exhorterais le Conseil de sécurité à faire pleinement usage des mécanismes existants et à en élargir le mandat pour mieux assurer

le suivi du trafic de stupéfiants dans la région du Sahel, en rendre compte et en assurer la prévention. Ce commerce finance la terreur et l'instabilité et il doit être asphyxié si nous voulons que nos efforts aboutissent. Je tiens également à souligner l'importance qu'il y a à inscrire sur la liste tous ceux qui financent ou appuient indirectement les activités terroristes dans la région du Sahel. À cet égard, je salue les efforts déployés par le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaïda et les personnes et entités qui lui sont associées, lequel, jusqu'à présent, a inscrit sur sa liste sept entités et six personnes basées dans la région du Sahel.

Enfin, j'engage la communauté internationale à renforcer son appui à l'ONU et aux organisations régionales en vue du règlement des questions transversales et transfrontalières. C'est ensemble, et seulement ensemble, que nous pouvons empêcher que la situation dans le Sahel ne continue de se détériorer.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Guebre Sellassie de son exposé, et en particulier de ses deux recommandations au Conseil, que nous pourrions, j'espère, examiner sérieusement. J'espère qu'elle ne verra pas d'inconvénient, puisqu'elle a été si précise et concise dans son exposé, à ce que nous nous tournions de nouveau vers elle tout à l'heure pour toute question que les membres du Conseil voudraient éventuellement lui poser.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Gombo (Tchad) : Je voudrais remercier la présidence britannique d'avoir inscrit le présent point consacré à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Je voudrais également remercier l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, M^{me} Guebre Sellassie, de son exposé.

La région du Sahel continue d'être malheureusement confrontée, sur le plan de la sécurité, à une situation marquée par la crise qui se poursuit en Libye et la persistance d'une multitude de menaces, dont le terrorisme, y compris dans le bassin du lac Tchad. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (S/2015/866), les menaces à la sécurité dans la région, notamment le terrorisme et l'extrémisme violent, incitent les pays du Sahel à donner la priorité au

secteur de la sécurité au détriment d'autres domaines tout aussi essentiels.

La source majeure de la menace terroriste dans le Sahel se trouve en Libye, plongée dans un chaos total et où une multitude de groupes terroristes puissamment armés se sanctuarisent et prospèrent. De plus, l'absence d'un gouvernement d'union nationale capable de sécuriser le pays accroît la menace qui pèse sur la sécurité du Sahel. À cet égard, le Tchad est profondément préoccupé par l'installation et le renforcement de Daech dans le sud de la Libye, à ses portes. Face à cette menace, nous insistons sur l'urgence de tout mettre en œuvre aux fins de contrer l'expansionnisme de l'organisation État islamique d'Iraq et du Levant, ou Daech, et d'aider les acteurs libyens à mettre en place un gouvernement d'union nationale.

Par ailleurs, dans le bassin du lac Tchad, le groupe terroriste Boko Haram a été fortement amoindri, même s'il continue de mener des attaques asymétriques meurtrières contre des civils innocents. Aujourd'hui, le groupe n'est plus en mesure de procéder à des attaques frontales, par exemple contre des positions militaires, et de conquérir des villes, comme il le faisait il y a quelques mois. Le Tchad a substantiellement contribué à cette lutte contre la barbarie et l'obscurantisme, malgré la modicité de ses moyens et une situation économique particulièrement difficile. Sur les différents fronts de lutte contre Boko Haram dans les pays voisins, le Tchad a perdu des dizaines de vaillants soldats et a consenti d'énormes sacrifices financiers sur son propre budget. Nous réitérons notre appel à la communauté internationale et aux partenaires multilatéraux et bilatéraux afin qu'ils appuient les efforts des pays du Sahel et du bassin du lac Tchad, et nous appelons l'Union africaine à accélérer la mise en place du fonds fiduciaire devant aider au financement des opérations de la Force multinationale mixte.

Conscients de l'ampleur de la menace terroriste, les membres du Groupe de cinq pays du Sahel (G-5 Sahel), lors de leur sommet ordinaire tenu à N'Djamena le 20 novembre dernier, ont décidé de mutualiser leurs efforts dans les domaines de la sécurité et du développement. À cet égard, l'on note, entre autres mesures, la création d'une force militaire conjointe et d'une école régionale de guerre, ainsi que le lancement d'une compagnie aérienne régionale, la construction d'une ligne de chemin de fer reliant les cinq pays membres et la suppression de visas entre eux. Ces nouvelles initiatives viennent renforcer celles déjà entreprises dans le cadre de la Plateforme ministérielle

de coordination pour le Sahel, dont le Mali a brillamment assuré la présidence. Tout en félicitant le Mali pour ses immenses efforts, le Tchad, en sa double qualité de Président entrant du G-5 Sahel et de la Plateforme ministérielle de coordination pour le Sahel, continuera de mettre davantage l'accent sur le renforcement de la coopération multiforme, tant sur plan de la sécurité que sur celui du développement, dans le Sahel en général et entre les membres du G-5 Sahel en particulier.

Dans cette perspective, et compte tenu de l'étroite corrélation entre la sécurité et le développement, le Tchad souligne l'impérieuse nécessité de mobiliser des ressources conséquentes à l'échelle internationale pour financer des projets concrets en faveur des jeunes et des femmes. La promotion de l'auto-emploi de ces deux couches sociales permettra de réduire les menaces contre la paix, la sécurité et le développement, y compris l'extrémisme violent, les conflits armés, les trafics en tous genres et la migration. Dans cette optique, nous encourageons l'Envoyée spéciale du Secrétaire général à continuer ses efforts en vue de sensibiliser et de mobiliser l'ensemble des partenaires de développement en faveur de la mise en œuvre effective de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

À cet effet, nous soulignons l'importance de l'étroite implication des pays du G-5 Sahel dans la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets prioritaires de développement. De même, nous tenons à souligner la nécessité de renforcer le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel et d'examiner avec attention la question du transfert dudit bureau du siège du secrétariat permanent du G-5 Sahel. Cette demande des pays de la région, maintes fois réitérée, devrait être prise en compte lors de la revue stratégique du Bureau, prévue en décembre prochain. Dans le même élan, vu l'espoir suscité par la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, il est important que le Conseil de sécurité se réunisse au moins trois fois par an pour discuter des multiples défis propres au Sahel et de la mise en œuvre de cette Stratégie.

Pour finir, nous rappelons qu'il est indispensable de créer le fonds d'affectation spéciale pluripartenaires des Nations Unies pour le Sahel afin de répondre aux immenses attentes des pays de la région, conformément à la recommandation du Secrétaire général dans son rapport.

M^{me} Murmokaitė (Lituanie) (*parle en anglais*) :
Je remercie l'Envoyée spéciale du Secrétaire général

pour le Sahel de son exposé et du travail qu'elle accomplit avec dévouement sur le terrain.

Comme l'indique le dernier rapport du Secrétaire général (S/2015/866), la région du Sahel continue d'être confrontée à de graves problèmes socioéconomiques, de sécurité et de développement. Il est essentiel d'assurer la coordination étroite et la cohérence des activités menées par l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Groupe de cinq pays du Sahel et d'autres acteurs régionaux et sous-régionaux, afin de garantir la complémentarité des efforts et d'accroître l'efficacité de l'aide et de l'appui apportés.

L'Union européenne continue d'être un partenaire dévoué de l'ONU, de l'Union africaine et d'acteurs régionaux dans la région du Sahel, en mettant en œuvre sa stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel et un plan d'action adopté cette année. Dans le cadre de la mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes, des instructeurs lituaniens forment des membres des forces maliennes à Koulikoro, et continueront de le faire.

L'attaque contre l'hôtel Radisson Blu de Bamako, qui a fait 22 morts le 20 novembre, était la dernière en date d'une série d'attaques meurtrières menées cette année au Mali. Nous condamnons fermement cette attaque et adressons nos condoléances à toutes les personnes touchées.

La menace terroriste posée par Al-Qaida au Maghreb islamique, Boko Haram et des groupes tels que le Mouvement pour l'unité et le jihad en Afrique de l'Ouest, Ansar Eddine et Al-Mourabitoun, ainsi que la traite des êtres humains, le commerce illicite et la circulation d'armes dans la région, exacerbés par la crise libyenne, continuent à l'évidence d'accroître la vulnérabilité du Sahel.

Nous nous félicitons que la famille des Nations Unies mette en œuvre des projets et programmes phares dans le but notamment de renforcer la coopération en matière de sécurité, de protéger les frontières, d'assurer la coordination et l'échange d'informations dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, et de combattre l'extrémisme violent et la radicalisation au Sahel. Il est encourageant d'entendre l'Envoyée spéciale pour le Sahel indiquer que la coordination des activités continue de s'améliorer.

Nous saluons également les efforts déployés par le G-5 Sahel pour renforcer les capacités de coopération

régionale en matière de sécurité en effectuant des exercices militaires transfrontaliers conjoints, ainsi que la volonté de ses membres de travailler ensemble sur des questions transfrontières telles que le crime organisé, la radicalisation et les causes profondes de la migration illégale.

Il demeure essentiel de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et de s'attaquer aux causes de friction persistantes de chaque communauté des pays du Sahel. Comme l'a souligné l'Envoyée spéciale, bien qu'une énorme partie de la population ait moins de 25 ans, les jeunes ne sont pas systématiquement impliqués dans les processus de prise de décisions et pâtissent d'un manque d'éducation et de perspectives d'emplois insuffisantes. Une telle situation constitue une bombe à retardement car, comme l'Envoyée spéciale l'a également indiqué, les jeunes désenchantés sont des proies faciles pour les recruteurs terroristes et la criminalité organisée. Les pays de la région doivent créer des moyens d'existence durables, avec l'appui de partenaires internationaux, renforcer la présence de l'État sur l'ensemble de leur territoire national et garantir des services sociaux de base ainsi que l'accès à la justice.

Dans tous les pays de la région, il est évident qu'il faut renforcer les capacités en matière d'état de droit, de maintien de l'ordre et de services judiciaires afin de pouvoir placer les terroristes et les extrémistes radicaux en détention et les traduire en justice. Des améliorations concrètes doivent également être apportées sans tarder au niveau du système pénitentiaire, étant donné que les prisons peuvent souvent servir de lieux de recrutement aux extrémistes violents et aux criminels, en particulier lorsque des récidivistes et des délinquants ayant commis des infractions mineures sont détenus pendant longtemps au même endroit que des terroristes présumés. Il faut également tenir compte des préoccupations relatives à la sûreté et à la sécurité des juges qui examinent des affaires liées au terrorisme et y répondre.

Nous considérons qu'il faut accorder une plus grande attention à la prévention du recrutement et de la radicalisation des réfugiés et des personnes déplacées vulnérables, en particulier dans les zones frontalières où les extrémistes terroristes peuvent aller et venir comme bon leur semble en raison de la porosité des frontières. Ces zones sont généralement exposées à des vulnérabilités particulières, et il n'est donc pas étonnant que, la première fois qu'il a frappé le Niger, Boko Haram l'a fait dans la zone frontalière de Rosso-Diffa.

Le rôle des femmes, des représentants de la société civile et des chefs religieux demeure essentiel pour lutter contre la radicalisation. De bonnes pratiques existent dans les pays de la région – par exemple, la promotion d'un islam modéré, la formation d'imams au Mali – qui pourraient être partagées et suivies de manière plus globale.

Enfin, je voudrais poser quelques questions à l'Envoyée spéciale au sujet de la lutte contre le terrorisme. Comment évaluerait-elle les progrès réalisés dans l'élaboration de stratégies de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans les pays du Sahel? De quelle façon le Conseil de sécurité pourrait-il aider ces pays dans ce domaine? Plus tôt cette année, des recommandations ont été formulées en vue de renforcer les capacités de son Bureau en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Qu'est-ce qui a été fait depuis? Comment pouvons-nous l'aider à renforcer la capacité de son Bureau pour obtenir des résultats sur le terrain?

M. Barros Melet (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous remercions l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel de son exposé et saluons ses efforts visant à accélérer la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Le Sahel continue d'être vulnérable pour ce qui est de sa sécurité globale. La multiplication des activités de groupes terroristes nuit aux efforts visant à instaurer une paix durable et à accélérer la mise en œuvre de la Stratégie intégrée, mettant ainsi en péril la sécurité et la sûreté des habitants de la région. La violence accrue de ces groupes exige des efforts nationaux, régionaux et internationaux qui doivent être déployés d'urgence pour lutter contre ce fléau de manière coordonnée et prévenir la prolifération de telles organisations et la montée de l'extrémisme violent.

La coordination régionale et internationale doit être assurée d'urgence, en raison de la porosité des frontières et de l'étendue des territoires concernés, que les pays de la région sont à peine en mesure de contrôler. Nous saluons donc les efforts faits par les États membres de la Commission du bassin du lac Tchad et le Bénin, qui ont créé la Force multinationale mixte qui a lancé des opérations contre des groupes terroristes. Nous encourageons les pays de la région à suivre cet exemple tout en veillant à ce que les opérations de ces forces soient menées dans le respect du droit international et des droits de l'homme.

La détérioration des conditions de sécurité entrave la mise en œuvre du Plan d'intervention stratégique humanitaire 2014-2016 pour le Sahel qui a pour but de sauver des vies et d'améliorer la résilience et de renforcer la capacité des gouvernements à coordonner les activités des acteurs du développement. L'insécurité qui règne a contribué à la création d'un couloir de transit reliant l'Afrique sub-saharienne à l'Afrique du Nord et à l'Europe pour les personnes cherchant une protection et risquant d'être victimes de la traite des êtres humains. Nous sommes extrêmement préoccupés par la situation des personnes déplacées qui prennent des embarcations à destination de l'Europe dans l'espoir légitime d'y trouver un monde meilleur.

La situation d'urgence complexe au Sahel est une des crises humanitaires les plus longues de l'histoire récente. Elle est aggravée par l'insécurité alimentaire, la malnutrition, les épidémies et les catastrophes naturelles. Nous réaffirmons qu'il est important que la communauté internationale réponde aux appels humanitaires par des contributions financières. Il faut également absolument continuer de rendre plus cohérents les efforts de l'ONU au Sahel afin de créer des conditions propices au retour des réfugiés et des personnes déplacées.

Il est essentiel que les États continuent de promouvoir la prise en compte de la problématique hommes-femmes et de faire participer les femmes à tous les secteurs de la vie publique. Nous prenons note des efforts visant la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) et de l'adoption par des pays de la région de lois relatives à la parité des sexes dans les institutions publiques. Nous espérons que d'autres mèneront de telles initiatives.

Les jeunes au Sahel ont peu de chances de connaître un avenir meilleur. Il faut donc promouvoir sans tarder l'investissement dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'emploi et leur ouvrir des perspectives afin de prévenir ainsi la migration, la radicalisation et le recrutement de jeunes par des groupes terroristes.

Nous réitérons notre appui à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui représente un modèle d'action préventive afin de désigner des projets à exécuter en priorité pour s'attaquer aux causes structurelles de l'instabilité. La Stratégie permettra à la région du Sahel de faire face à la menace de manière collective et globale et de mettre en place des dispositifs permettant aux autorités régionales et locales d'avoir des échanges et de coopérer.

M. Hmoud (Jordanie) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance, une séance importante consacrée à la paix et à la sécurité en Afrique, dans la région du Sahel en particulier. Je remercie également l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, M^{me} Hiroute Guebre Sellassie, de son exposé et des efforts intensifs qu'elle déploie pour apporter l'appui nécessaire à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

La région du Sahel doit faire face à de nombreux défis qui s'entrecroisent, en matière de sécurité et aux niveaux politique et humanitaire. Cela a aggravé la situation humanitaire et a offert un terrain fertile aux groupes armés et terroristes, ce qui constitue une menace à la paix et à la sécurité dans la région. Il n'est pas exagéré de dire que la région du Sahel est devenue un axe central des activités des organisations terroristes qui s'étendent de la région du Moyen-Orient à l'Afrique du Nord et dont les effets sont désormais évidents et se font ressentir en différents endroits dans le monde. La Jordanie condamne fermement les attaques terroristes armées qui ont visé un hôtel au cœur de la capitale du Mali, Bamako. Nous réaffirmons la ferme position de la Jordanie, qui dénonce les actes terroristes et le fait de terroriser les civils dans différents pays du monde.

Sur le plan de la sécurité, la multiplication des activités des groupes terroristes et leur expansion dans la région du Sahel, ainsi que l'essor du commerce illicite des drogues et des armes, qui résultent de la faiblesse des institutions chargées de la sécurité et de l'incapacité de certains États de la région de protéger leur longue frontière, ont mené à la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité et porté atteinte à la sécurité des citoyens et des sociétés de la région.

En ce qui concerne le renforcement de la coopération régionale entre les États du Sahel dans le domaine de la sécurité en vue d'éradiquer le terrorisme et de consolider l'architecture africaine de paix et de sécurité, la Jordanie se félicite des mesures prises par les États de la région pour éliminer Boko Haram, notamment le Processus de Nouakchott ainsi que la création de la Force multinationale mixte et du Groupe de cinq pays du Sahel. Dans ce contexte, la Jordanie considère que la communauté internationale doit aider la région du Sahel à élaborer une stratégie régionale intégrée et unifiée pour éliminer le terrorisme et lutter contre le phénomène des groupes terroristes. Cette stratégie doit avoir pour objectif de priver ces groupes des possibilités de recruter

des citoyens en tarissant leurs sources de financement et en réglant les problèmes socioéconomiques de la région de sorte qu'ils ne puissent pas les instrumentaliser pour enrôler de nouveaux combattants. De plus, les États de la région du Sahel doivent intensifier leurs efforts pour faire face aux menaces transnationales qui pèsent sur la sécurité en renforçant le contrôle aux frontières et en mettant un terme au commerce illicite des armes, des ressources naturelles et des stupéfiants.

En ce qui concerne l'instabilité politique, la transition pacifique et la tenue d'élections, le fait que des couches entières de la société, notamment les jeunes, les femmes et les minorités, ne participent pas suffisamment à la vie politique, conjugué à la faiblesse des institutions, de la gouvernance et de l'état de droit dans certains États de la région, constitue une source de tensions et d'instabilité et entrave les efforts de stabilisation politique et de cohésion régionale.

Sur le plan humanitaire, les indicateurs ont reculé en raison de l'augmentation des actes de violence. Plus de 20 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire et environ 4,4 millions ont été déplacées, ce qui est extrêmement préoccupant. La communauté internationale doit agir pour que la situation cesse de se dégrader. De plus, le taux de chômage demeure élevé, notamment chez les jeunes, qui risquent la marginalisation socioéconomique, alors même que la région a un besoin vital d'investir dans leur énergie. La pauvreté, le chômage, l'analphabétisme et la précarité des relations familiales constituent, en effet, un terreau fertile pour la propagation de la pensée extrémiste et obscurantiste, et nous remercions M^{me} Guebre Sellassie d'avoir appelé notre attention sur ces questions d'importance.

Pour terminer, la Jordanie réaffirme l'importance de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous devons la promouvoir si nous voulons mobiliser les partenariats et renforcer la coopération régionale, notamment dans le domaine de la sécurité, afin de faire face aux défis émergents et interdépendants. Nous devons dans le même temps développer une vision intégrée permettant de nous attaquer aux causes profondes des tensions et des conflits, et ce, en vue de renforcer la paix et d'asseoir une sécurité durable dans la région.

M^{me} Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Nous tenons à remercier l'Envoyée spéciale, M^{me} Guebre Sellassie, de son exposé d'aujourd'hui. Nous considérons qu'il serait extrêmement utile d'accroître la fréquence et

le rythme des contacts entre le Conseil de sécurité et l'Envoyée spéciale pour le Sahel.

La région du Sahel se trouve face à des problèmes multiformes, à savoir le trafic de drogue, la traite des êtres humains, les migrations clandestines, la dégradation de l'environnement et la prolifération illicite des armes légères et de petit calibre. Toutes ces difficultés demeurent de graves sujets de préoccupation.

Les groupes armés, les terroristes et les bandes criminelles continuent de faire peser une menace grave sur la paix et la stabilité dans la région. Vu la nature transfrontières de leurs activités, il faudra une coopération et une collaboration étroites entre les pays de la région pour lutter contre ces phénomènes. C'est sur la base de ce constat que les membres de la Commission du bassin du lac Tchad – le Tchad, le Cameroun, le Niger et le Nigéria, de même que le Bénin – collaborent activement dans le cadre de la Force multinationale mixte pour combattre et vaincre Boko Haram. L'efficacité de notre action commune est mise en évidence par les avancées que la Force multinationale mixte enregistre régulièrement dans la guerre menée contre Boko Haram. Des territoires ont été reconquis, et l'activité socioéconomique, y compris l'éducation, a repris dans les zones libérées. Pour préserver ces acquis, le Nigéria a commencé à mettre en œuvre des programmes de relèvement et de reconstruction dans les zones du pays touchées par Boko Haram.

La prolifération des armes légères et de petit calibre est une autre cause majeure de l'insécurité dans le Sahel. Il est donc indispensable de lutter contre ce problème si nous voulons améliorer les conditions de sécurité dans la région. Il faudra, pour ce faire, une action concertée de la part de la communauté internationale, des organisations régionales, des États et des autres parties prenantes, y compris les producteurs et les exportateurs d'armes. Les États de la région doivent intensifier leurs efforts pour atteindre l'objectif de l'Union africaine de faire taire les armes. Nous pensons que le plein respect de la Convention de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes contribuerait à cet effort concerté.

Nous tenons à féliciter le Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel de l'appui qu'il a apporté à la plateforme ministérielle de coordination et à d'autres mécanismes régionaux. Nous prenons note des résultats de la troisième réunion de la plateforme, qui s'est tenue en novembre 2014,

concernant la mise en place de groupes thématiques pour traiter les questions de gouvernance, de sécurité, de résilience et de développement. Nous espérons que cela facilitera la mise en œuvre des initiatives et des stratégies sur le Sahel. Nous appuyons fermement les efforts visant à renforcer l'appropriation régionale de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. La priorité que la Stratégie accorde aux projets phares est de fait une évolution positive. Nous sommes convaincus que l'accent mis sur ces projets permettra d'atténuer les risques concurrents qui pèsent sur la sécurité dans le Sahel.

Le Nigéria est d'avis que le règlement des problèmes multiformes du Sahel passe par une solution globale et qu'une telle solution requiert une approche exhaustive et coordonnée. Tout en nous félicitant des initiatives prises par l'Organisation des Nations Unies, nous saluons les efforts importants qui ont été déployés par d'autres parties prenantes pour s'attaquer aux problèmes du Sahel. Je pense notamment à la Stratégie de l'Union africaine pour la région du Sahel, à la stratégie Sahel de la CEDEAO et au programme sous-régional de l'Union du Maghreb arabe sur la lutte contre la désertification du Maghreb. Citons également la Stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement dans la région du Sahel ainsi que l'engagement d'acteurs multilatéraux, tel que le Groupe de cinq pays du Sahel. Nous pensons que ces initiatives auraient tout à gagner d'une coordination étroite, fondée sur les capacités et les avantages relatifs des différentes parties prenantes.

Le Secrétaire général va commencer l'examen stratégique de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel d'ici à la fin de cette année et nous attendons avec intérêt les recommandations susceptibles non seulement d'approfondir le partenariat entre l'ONU et les principaux acteurs régionaux, mais aussi de renforcer l'appropriation régionale du processus de mise en œuvre de la Stratégie. Nous saisissons cette occasion pour rendre un hommage particulier à l'Envoyée spéciale du Secrétaire général, pour sa direction avisée, et nous l'assurons de notre appui continu et sans faille.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine tient à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la réunion d'information d'aujourd'hui, et M^{me} Guebre Sellassie de son exposé.

La situation au Sahel est préoccupante et exige que la communauté internationale implique davantage

et adopte des approches plus intégrées. La Chine tient à souligner les quatre points suivants.

Premièrement, la communauté internationale doit commencer par s'attaquer aux problèmes sensibles au Sahel en appuyant activement les efforts que font les pays de la région dans le cadre de processus politiques visant à accomplir des progrès réguliers vers la paix, la stabilité et le développement dans la région. Il convient d'appuyer activement les parties concernées au Mali dans l'action qu'elles mènent pour appliquer intégralement l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali signé en juin dernier et de faire avancer constamment le processus de paix dans ce pays. Il faut prêter l'attention voulue aux retombées de la crise en Libye et d'autres problèmes sensibles hors de la région, en promouvant le règlement des questions pertinentes et en réduisant les effets de facteurs externes complexes sur la région.

Deuxièmement, les organes chargés de la lutte antiterroriste au sein du système des Nations Unies doivent apporter une contribution accrue s'agissant de la région du Sahel et promouvoir les efforts que font les pays de la région en matière de lutte contre le terrorisme. La communauté internationale doit soutenir activement les pays de la région qui s'efforcent d'accélérer le renforcement des capacités dans le domaine de la sécurité et appuyer la lutte que mènent les pays de la région contre le terrorisme. Ces efforts doivent être conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aux autres normes fondamentales régissant les relations internationales. Il ne devrait pas y avoir de deux poids, deux mesures, et le terrorisme ne doit pas être associé à une religion ou une ethnie quelconque.

Troisièmement, nous espérons que les pays de la région du Sahel saisiront l'occasion de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour formuler des plans et des stratégies de développement adaptés à leur propre situation. La communauté internationale et les institutions financières internationales doivent fournir une aide au développement plus importante pays de la région et les aider activement à améliorer leurs capacités de développement. Les organismes compétents des Nations Unies doivent mener des études approfondies pour connaître les besoins concrets des pays de la région, établir une liste claire de projets réalisables ainsi que des mesures et un calendrier pour la mise en œuvre, et encourager les donateurs internationaux à fournir des contributions adaptées en matière d'assistance

et coopération, afin d'accélérer le développement socioéconomique de la région.

Quatrièmement, l'ONU doit renforcer davantage sa communication et sa coordination avec le Groupe de cinq pays de la région du Sahel, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et d'autres pays et organisations du continent africain, en vue de lier la Stratégie intégrée des Nations Unies aux stratégies nationales et régionales afin de mieux tirer parti de leurs avantages respectifs, de renforcer la consolidation des ressources et de créer des synergies dans les efforts conjoints menés pour régler les problèmes auxquels se heurtent le Sahel.

En 2013, le Secrétaire général Ban Ki-moon et les Présidents de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement se sont rendus ensemble dans la région du Sahel où ils ont obtenu des résultats positifs, établissant ainsi un nouvel exemple de mise en commun des efforts par la communauté internationale pour régler les problèmes de la région. Les parties concernées doivent réfléchir à la possibilité de se rendre de nouveau dans la région afin d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des résultats obtenus pendant les dernières visites pour faire de nouvelles promesses d'assistance.

Le Gouvernement chinois attache une grande importance aux relations entre la Chine et l'Afrique, comme le montrent l'aide bilatérale qu'elle fournit et sa participation aux opérations de maintien de la paix. La Chine s'emploie sans cesse à promouvoir la paix, la stabilité et le développement en Afrique. Le mois prochain, le Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine sera organisé pour la première fois en Afrique, dans le cadre de sa deuxième session, sur le thème : « L'Afrique et la Chine avancent ensemble : une coopération gagnant-gagnant pour un développement commun ». Les dirigeants de la Chine et des pays africains se retrouveront à Johannesburg pour mettre au point un plan de développement des relations et de la coopération sino-africaines pour les trois prochaines années. La Chine saisira cette occasion pour s'efforcer au mieux de renforcer sa coopération avec les pays africains dans les cinq domaines prioritaires que sont l'industrialisation, la modernisation de l'agriculture, la santé publique, les échanges entre les peuples, et la paix et la sécurité, afin d'en faire bénéficier concrètement les pays africains, y compris les pays de la région, et en vue d'une coopération gagnant-gagnant pour un développement commun.

M. Ramirez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous remercions l'Envoyée spéciale du Secrétaire général et Chef du Bureau pour le Sahel de la présentation de son rapport.

Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2016/866), la situation en matière de sécurité demeure instable au Sahel, et suscite l'inquiétude en raison des effets directs qu'ont sur elle les réalités politiques complexes en Libye et au Mali, la menace terroriste que font peser Boko Haram et d'autres groupes extrémistes, et l'essor du trafic de stupéfiants. Le Venezuela n'a cessé de mettre en garde contre cela au Conseil, et nous avons exprimé notre préoccupation au sujet de la violence armée, de la prolifération du terrorisme et de la destruction des capacités de l'État libyen suite à l'intervention militaire de 2011, qui a entraîné l'instabilité dans la sous-région et dans d'autres régions de la planète.

Pour ce qui est du Mali, comme nous l'avons dit auparavant, le Venezuela salue les efforts faits en matière de dialogue et de négociation par les parties au conflit au Mali, ainsi que par l'équipe de médiation dirigée par l'Algérie, comme l'illustre la signature en juin de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, qui a permis que des progrès considérables soient accomplis non seulement pour le processus politique dans ce pays frère, mais aussi pour la stabilité dans la région.

Parallèlement, nous continuons de condamner l'expansion du terrorisme, qui a donné lieu à une situation structurellement grave dans le nord et le centre du pays, dont la violence s'est manifestée dans les attentats terroristes commis la semaine dernière à Bamako, et que le Conseil a vivement condamnés. L'instabilité politique et l'insécurité en Libye et au Mali, ainsi que le trafic d'armes légères et de petit calibre dans la sous-région, ont créé un terreau fertile dangereux dans l'ensemble de la région du Sahel, qui a favorisé l'exacerbation du climat de violence qui a favorisé l'activité criminelle et le trafic de drogues et d'armes, ainsi que le terrorisme dont pâtit principalement la population civile.

Nous sommes préoccupés par le fait que des groupes terroristes comme Boko Haram et Al-Qaida, entre autres, ont intensifié leurs opérations au Sahel, avec comme conséquence inévitable l'accroissement du nombre de déplacés et de réfugiés. Nous espérons donc que les efforts soutenus déployés sur le terrain par la Force multinationale mixte pour lutter contre Boko Haram parviendront à leur objectif en matière de lutte contre le terrorisme.

Malheureusement, les effets de ces conflits et menaces sur la sécurité ont contraint les États de la région à donner la priorité au financement du secteur de la sécurité au détriment de la satisfaction des besoins socioéconomiques cruciaux, comme par exemple remédier à la situation humanitaire. Le rapport du Secrétaire général cite, parmi les causes principales des besoins humanitaires de plus de 20 millions de personnes vivant dans cette région, la violence liée aux conflits, l'insécurité alimentaire, la malnutrition, les épidémies et les catastrophes naturelles.

Nous reconnaissons, certes, que des progrès ont été faits dans le cadre du Plan d'intervention stratégique humanitaire 2014-2016 pour le Sahel s'agissant de répondre aux besoins urgents et chroniques de la région, notamment en renforçant les capacités des gouvernements, mais nous jugeons préoccupants que les programmes humanitaires au Sahel continuent d'être sous-financés. À cet égard, nous appelons la communauté internationale à continuer de s'employer à mobiliser des ressources afin de répondre aux immenses besoins humanitaires au Sahel. Le rôle que jouent la Mauritanie, le Burkina Faso, le Tchad, le Niger et le Mali en tant que membres du Groupe de cinq pays du Sahel, la Plateforme ministérielle de coordination des stratégies pour le Sahel, le Processus de Nouakchott et le groupe de contact informel des partenaires internationaux présents au Sahel a été très important dans la mise en œuvre de politiques sociales et sécuritaires dans la région.

Nous insistons sur le fait que, dans le cadre de ces efforts, la priorité doit être accordée au développement durable dans la région et non privilégier l'approche purement militaire. Si l'on ne remédie pas aux causes structurelles des conflits, la violence s'accroîtra. Ce n'est que par une attention soutenue aux causalités profondes des conflits, comme la pauvreté ou le manque d'accès aux services de base, par l'éducation, le dialogue politique et un accompagnement suffisant des partenaires régionaux et internationaux, que peuvent être garanties une paix et une sécurité fiables et solides. Le Sahel, de par ses caractéristiques géographiques et politiques, réunit des conditions inégalables de nature à contribuer efficacement au règlement constructif et harmonieux des grandes problématiques que constituent les déplacements internes, les réfugiés et les flux migratoires, qui ont eu ces derniers temps des incidences notables sur le plan humain dans la région méditerranéenne.

Si nous devons nous attaquer aux mafias se livrant à la traite des personnes, qui tirent profit du drame que vivent des milliers d'exclus, nous devons également agir avec cohérence sur les plans politique et moral, lorsque nous sommes à l'origine de politiques qui concernent la région, et ne pas favoriser les conflits armés en raison d'intérêts économiques. L'on éviterait, de cette manière, les conséquences dramatiques et les regrets a posteriori engendrés par les répercussions internationales de crises comme celle des migrants que l'on vit actuellement.

Nous reconnaissons l'importance des bons résultats qui ont été obtenus grâce au travail conjoint des institutions spécialisées des Nations Unies, et que met en exergue le rapport du Secrétaire général, particulièrement le travail qui porte sur les femmes et les jeunes, deux catégories particulièrement vulnérables aux assauts de la violence, dans l'objectif de prévenir de nouveaux conflits armés et la propagation de l'extrémisme violent, mais surtout d'amoinrir les souffrances de millions de personnes spoliées de leur droit au développement.

Pour terminer, nous voudrions indiquer que la richesse de l'Afrique et ses multiples ressources naturelles ont été un moteur historique de l'ambition de nations plus puissantes et de leur legs colonialiste néfaste, qui a valu à ce continent d'indicibles souffrances sous la forme des conflits sanglants et des divisions qui déchirent la région. Les modes de mobilisation des ressources et des financements destinés aux initiatives et aux projets de développement menés dans la région du Sahel doivent reposer sur un souci de viabilité et de coopération, dans le cadre duquel la tâche d'administration globale ainsi que d'administration des projets individuels est assurée par les peuples et leur gouvernement, conjointement avec les institutions spécialisées des Nations Unies et l'Union africaine, lesquelles sont appelées à conduire cet effort international.

M. Van Bohemen (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je tiens à adresser les condoléances du Gouvernement néo-zélandais au peuple malien et à tous ceux qui ont été touchés par l'attaque perpétrée à Bamako vendredi. Ces attentats semblent sans fin et nous horrifient à chaque fois comme au premier jour.

Compte tenu de l'attaque de vendredi, il est d'autant plus important que les parties au processus de paix malien continuent de consolider les acquis chèrement obtenus cette année afin de poursuivre l'application de l'accord de paix et de réconciliation. De la même manière, il est absolument essentiel que le

processus de paix en Libye ne trébuche pas et soit mené jusqu'à son terme.

Je voudrais remercier l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, M^{me} Hiroute Guebre Sellassie, de son exposé et du travail qu'elle accomplit dans tout le Sahel. Les difficultés détaillées dans son exposé comme dans le rapport du Secrétaire général (S/2015/866) sont immenses. Tout progrès sur la question exigera une attention soutenue à long terme de la part des gouvernements de la région en même temps qu'un appui de la communauté internationale. La Nouvelle-Zélande espère que nous serons en mesure d'adopter un projet de déclaration présidentielle qui reconnaisse clairement les obstacles qui s'opposent à la paix, à la sécurité et à la stabilité au Sahel.

Nous avons eu l'occasion d'apprendre maintes et maintes fois que les menaces qui pèsent sur la sécurité d'un pays ou d'une région ne s'arrêtent pas aux limites des frontières ou des déserts, ni même aux océans. C'est précisément pourquoi le Conseil a eu à s'impliquer dans des situations qui, bien qu'essentiellement contenues sur le territoire d'un pays, représentent une menace pour la paix et la sécurité de toute la région environnante, voire, comme c'est le cas pour le Sahel, bien au-delà de cette région.

Trop souvent, les questions dont le Conseil est saisi sont examinées et traitées isolément. La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel reconnaît que les menaces à la paix et à la stabilité internationales, au sein de cette vaste région, sont toutes corrélées. Terrorisme, instabilité politique et mouvements d'armes, pour n'en citer que quelques-uns, ne peuvent être traités sans renvoi les uns aux autres et sans que la région agisse en coordination étroite avec la communauté internationale. Nous ne le savons que trop bien, ces menaces ne se bornent pas aux frontières de tel ou tel pays sahélien, ni même à l'ensemble de la région du Sahel. Les risques de migration, de radicalisation et de terrorisme ont été à juste titre mis en exergue par l'Envoyée spéciale au cours de son exposé.

À l'avenir, pour rebondir sur les observations et les conclusions du rapport du Secrétaire général, quatre étapes revêtent, selon nous, une importance critique.

Premièrement, une coopération militaire constante dans la région est essentielle. Cette coopération entre les États de la région, par l'intermédiaire, notamment, de la mise en place de la force multinationale mixte par les pays de la Commission du bassin du lac Tchad,

contribuera de façon critique à diminuer la capacité des groupes terroristes d'opérer librement de part et d'autre des frontières.

Deuxièmement, nous devons continuer de mettre ensemble l'accent sur l'appui humanitaire. Combattre des phénomènes tels que l'insécurité alimentaire et la malnutrition est indispensable si l'on veut résoudre les causes profondes des conflits et de l'instabilité. Les problèmes sociaux et démographiques, notamment l'inégalité entre les sexes, la pauvreté enkystée, le chômage, le manque d'accès à l'éducation et les cohortes croissantes de jeunes marginalisés, sapent également la stabilité politique et la cohésion nationale à travers le Sahel. Relever ces défis exige, en définitive, une démarche sur le long terme. Les mesures, missions et stratégies prescrites par le Conseil au Sahel doivent être envisagées avec attention dans le contexte de l'appui international.

Troisièmement, nous devons reconnaître les retombées de l'instabilité persistante en Libye sur la sécurité globale de la région du Sahel. Les flux illicites d'armes, de drogues et de personnes à travers la région affaiblissent les gouvernements nationaux et exposent les pays du Sahel à des causes de vulnérabilité imprévisibles en matière de sécurité. Le règlement du conflit en Libye est important non seulement pour le peuple libyen mais également pour toute la région. La Nouvelle-Zélande reconnaît le rôle de plus en plus important que jouent les organisations régionales dans le traitement des questions régionales. À cet égard, nous engageons l'ONU, l'Union africaine et l'Union européenne à harmoniser leurs efforts à l'appui de la région sahélienne.

Quatrièmement, nous engageons l'Envoyée spéciale à continuer de tendre la main à tous les acteurs internationaux et régionaux s'intéressant au Sahel. La multiplicité des stratégies actuellement appliquées par différents acteurs risque d'entraîner un dédoublement des ressources et de porter atteinte aux efforts déployés à l'appui de la région. Nous accueillons donc favorablement la coopération croissante entre le Bureau de l'Envoyée spéciale pour le Sahel et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et appelons à une interaction de long terme avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Commission du bassin du lac Tchad et les dirigeants du Groupe de cinq pays du Sahel. Renforcer la coopération permettra d'améliorer sensiblement

l'efficacité et l'efficacités des efforts conjugués des Nations Unies au Sahel.

Notre recherche de la paix et de la stabilité internationales au Sahel doit se faire à l'unisson. Si nous y œuvrons ensemble, alors les acquis obtenus jusqu'ici sur le plan de la sécurité pourront être mis à profit pour que nous soyons mieux préparés pour les problèmes futurs.

M. Oyarzun Marchesi (Espagne) (*parle en espagnol*) : Le Sahel est pour l'Espagne une région prioritaire. Ce matin, en venant à mon bureau, je consultais les déclarations faites par notre ministre des affaires étrangères, or aujourd'hui, justement, il a répété que le Sahel était pour l'Espagne une région prioritaire. Pourquoi cela? Parce que nous partageons avec elle quatre types de menaces.

La première est le terrorisme. Les attentats commis contre l'hôtel Radisson Blu ont mis en évidence le fait que le terrorisme est la principale menace à la paix et à la sécurité. C'est pourquoi, au Mali, l'Espagne collabore activement et résolument à la formation des forces de sécurité maliennes dans le cadre de la Mission de formation de l'Union européenne au Mali.

Le deuxième type de menace est représenté par les migrations. Le Sahel joue un rôle déterminant. Il suffit de rappeler que 90% des subsahariens traversent le Niger pour atteindre la Méditerranée. La position espagnole à cet égard est très claire : les pays d'origine, de transit et de destination partagent une responsabilité évidente, et je crois que le Sommet de La Valette consacré aux migrations a clairement mis en exergue le fait que l'Afrique et l'Europe devaient affronter ensemble ce défi.

Le troisième type de menace a trait à la sécurité et au développement. Sans sécurité, il n'y a pas de développement, et sans développement, il n'y a pas de sécurité. C'est pourquoi l'Espagne investit résolument dans le Sahel.

Enfin, il y a, quatrièmement, les changements climatiques. Nous avons organisé une réunion selon la formule Arria le 30 juin, dans laquelle nous avons mis en évidence que les changements climatiques avaient un effet démultiplicateur sur le risque. Lorsque, en 2013, nous avons mis sur pied la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, elle a suscité de fortes attentes, mais toutes n'ont pas été réalisées. Deux ans plus tard, deux questions fondamentales me semblent conserver toute leur pertinence. La première est la

cohérence de la Stratégie. La France l'a déjà évoqué dans le premier débat.

La Stratégie est avant tout un véritable exercice de cohésion et de cohérence des efforts déployés par les organismes des Nations Unies.

La deuxième grande idée est l'action. Il convient de donner la priorité à l'action par rapport au diagnostic. Pour le Sahel, nous n'avons nul besoin d'études, d'enquêtes ou d'analyses. Nous sommes tous d'accord sur le diagnostic, et les défis sont quant à eux clairement identifiés. Ce dont a besoin le Sahel, c'est que nous agissions, et que nous agissions maintenant, en tenant compte des priorités de la région, et notamment de celles énoncées par le Groupe de cinq pays du Sahel.

À ce propos, je voudrais tout d'abord féliciter l'Envoyée spéciale du Secrétaire général de son exposé et du travail considérable qu'elle réalise, et lui dire qu'elle peut compter sur notre plein appui. Je félicite également le Tchad d'avoir présidé à la fois la Plateforme de coordination pour le Sahel et le Groupe de cinq pays du Sahel (G-5 Sahel), qui contribuera, nous en sommes convaincus, à soulager les efforts entrepris par l'ONU dans la région.

Enfin, comme l'a dit notre Vice-Ministre des affaires étrangères lors du sommet du G-5 Sahel, qui s'est tenu vendredi dernier à N'Djamena, le soutien de l'Espagne à la région du Sahel n'est pas du tout conjoncturel, mais bien permanent et voué à perdurer.

M. Pressman (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, M^{me} Guebre Sellassie, de son exposé. Les États-Unis saluent l'interaction étroite qu'elle a établie avec les dirigeants des pays de la région et avec l'ensemble de la communauté internationale dans le but d'aider les pays et les peuples de la région du Sahel à s'engager sur la voie de la bonne gouvernance, la sécurité, le développement et la prospérité.

Les terribles attaques perpétrées la semaine dernière à Bamako, et qui ont coûté la vie à près de 20 civils innocents, dont certains aidaient le Mali à fournir les services de base à sa population, de même que l'attaque d'hier contre un convoi de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali roulant près de la ville de Tombouctou, ainsi que la menace permanente que fait peser Boko Haram, en particulier dans le nord-est du Nigéria et dans le nord du Cameroun, nous rappellent l'ampleur des enjeux pour les pays du Sahel.

La création de la Force multinationale mixte, à laquelle participent le Nigéria, le Niger, le Cameroun, le Tchad et le Bénin, constitue l'exemple le plus récent de l'intensification de l'engagement des pays africains dans la lutte contre le terrorisme. Les forces africaines, étayées par l'ONU et par des partenaires bilatéraux, ont également réagi à la crise qui a éclaté dans le nord du Mali en 2013 en coopérant avec la France afin d'expulser Al-Qaïda au Maghreb islamique et d'autres groupes qui y avaient trouvé refuge. Notre travail est loin d'être terminé au Mali, et les problèmes que rencontre ce pays ne sauraient se régler par la seule force militaire. Le succès du processus de paix au Mali dépend de la volonté des parties maliennes de faire des choix difficiles dans le but de garantir la sécurité collective de tous les Maliens. Nous nous félicitons des mesures prises par les parties maliennes pour faire respecter les accords de cessez-le-feu; il faut néanmoins que le Gouvernement fasse davantage de progrès en matière de réformes institutionnelles en permettant aux Maliens du Nord d'exercer leur droit de vote et en améliorant la gouvernance pour tous les citoyens, et que l'ensemble des parties maliennes fassent elles aussi des progrès pour se préparer au cantonnement et aux patrouilles de sécurité conjointes en vue de préparer le terrain pour le retour des forces de sécurité réformées dans le nord du pays. Comme l'a dit récemment le Président Obama, les progrès enregistrés dans ces zones permettront au Mali de se débarrasser des terroristes et de renforcer sa démocratie – objectifs auxquels le Conseil de sécurité est profondément attaché. Je voudrais mettre en avant certains domaines concernant la région dans lesquels je pense que nous pouvons faire davantage.

Premièrement, nous estimons qu'il est essentiel de mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre d'une bonne gouvernance par les pays de la région. Or, il se trouve que c'est l'un des piliers de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Une gouvernance et des ajustements efficaces et sans exclusive permettront d'asseoir la stabilité dans l'ensemble de la région. Les peuples du Mali et d'autres pays de la région ont clairement exprimé leur désir de pouvoir compter sur des institutions gouvernementales plus réactives et de procéder à des changements de pouvoir démocratiques et pacifiques grâce à la tenue d'élections libres, transparentes et ouvertes à tous.

Les événements qui se sont produits récemment au Burkina Faso illustrent également le fait qu'un gouvernement légitime et civil est la clef de voûte de toute démocratie et est indispensable pour la stabilité.

Lorsqu'une faction de l'armée a tenté de prendre le pouvoir des mains du Président de la transition au Burkina Faso en septembre, la population a massivement répondu « Non! » Les actions courageuses entreprises par la société civile ont permis au Burkina Faso de surmonter sa crise de gouvernance. Les Burkinabé sont appelés à se rendre aux urnes pour les élections de dimanche prochain. Nous comptons sur le Niger, qui doit organiser des élections au début de l'année 2016 sur fond de graves problèmes de sécurité à ses frontières, pour qu'il continue d'avancer sur la voie de la consolidation démocratique et de l'inclusion politique.

Deuxièmement, nous devons travailler de concert pour remédier aux causes sous-jacentes de l'extrémisme violent dans la région du Sahel. Les États-Unis se félicitent des efforts déployés dans la région en vue de créer un nouveau réseau de jeunes pour lutter contre l'extrémisme violent, qui, nous l'espérons, contribuera à la mise en commun des meilleures pratiques. Nous saluons le fait que les dirigeants de la région du Sahel travaillent tous ensemble en étroite collaboration, notamment par l'intermédiaire du Groupe de cinq pays du Sahel (G-5 Sahel) et du Processus de Nouakchott, et soient parvenus à un accord sur une vision régionale commune des menaces transnationales et des efforts nécessaires à mener pour y faire face.

Les États-Unis continueront de coopérer avec leurs partenaires des régions du Sahel et du Maghreb pour les aider à renforcer leurs capacités en matière de lutte contre le terrorisme, afin qu'ils puissent s'attaquer aux causes sous-jacentes de la radicalisation et consolider leur dispositif de répression à long terme permettant de préserver les nombreux acquis engrangés jusqu'ici. Dans ce même ordre d'idées, nous encourageons les dirigeants de la région du Sahel à adopter une démarche pangouvernementale de lutte contre l'extrémisme violent traduisant la vision commune selon laquelle les terroristes ne pourront pas être vaincus uniquement par la force des armes.

Enfin, troisièmement, nous encourageons la poursuite des progrès accomplis par le système des Nations Unies et par ses partenaires aux fins de la mise en œuvre effective de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous nous réjouissons du prochain examen stratégique par le Secrétaire général du Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel et de l'étude de ses recommandations sur les façons d'améliorer les capacités du système des Nations Unies à fournir une aide efficace au Sahel. Nous encourageons

l'Envoyée spéciale, M^{me} Guebre Sellassie, à poursuivre ses bons offices avec les Représentants spéciaux du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, car ils permettent de renforcer la coopération régionale et d'accroître l'aide internationale à la région.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons la bienvenue à l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, et la remercions de son exposé sur la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Pour commencer, nous regrettons que les membres du Conseil de sécurité n'aient pas été en mesure de parvenir à un accord sur le libellé d'un projet de déclaration présidentielle qui aurait dû être adopté aujourd'hui sur la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous voudrions appeler les membres du Conseil à faire preuve de souplesse et à tenir compte de la nécessité pour le Groupe de cinq pays du Sahel (G-5 Sahel) d'agir.

L'Angola salue le travail accompli par le Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel en matière de prévention des conflits, ainsi que ses bons offices ayant permis de mobiliser les ressources destinées à des programmes et projets vitaux et de venir en aide aux pays de la région, qui sont confrontés à des situations extrêmement complexes et difficiles. Comme l'indique le rapport (S/2015/866) du Secrétaire général, la situation politique, humanitaire et en matière de sécurité, aggravée par les conflits à répétition, un climat imprévisible, les épidémies, le trafic de drogues, la criminalité transnationale organisée et les activités de groupes armés et terroristes, a de graves répercussions sur la vie de millions de personnes à travers tout le Sahel. Par ailleurs, l'insécurité alimentaire et la malnutrition chroniques requièrent une attention soutenue de la part de la communauté internationale.

Il est encourageant de noter l'engagement qu'ont pris les pays du Sahel de trouver des solutions communes aux problèmes graves qui les concernent, sachant que la situation actuelle constitue une menace pour l'ensemble de la région et au-delà. Cela donne à la communauté du Sahel le sentiment de participer aux efforts réalisés en commun, ce qui constitue la bonne démarche face aux défis auxquels elle est confrontée. L'ONU, et le Conseil de sécurité en particulier, doivent travailler de concert avec la communauté internationale pour relever les défis auxquels font face les pays du Sahel et fournir l'appui politique et les ressources matérielles nécessaires à une région vivant dans des conditions d'extrême pauvreté.

Plusieurs pays de la région ont déjà organisé ou sont sur le point d'organiser des élections, un processus qui devrait aboutir à la consolidation des institutions démocratiques et recevoir l'appui de la communauté internationale sous la forme d'une assistance électorale leur permettant d'organiser des élections libres, transparentes et pacifiques. Toutefois, les conflits et les activités criminelles affaiblissent le tissu social des pays de la région, ce qui rend la mise en œuvre des programmes de bonne gouvernance et de développement extrêmement difficile.

La région du Sahel est confrontée à d'énormes problèmes de sécurité, principalement du fait de l'instabilité au Mali et en Libye et des déplacements incontrôlés de groupes armés et terroristes. Au Mali, en dépit de la signature de l'accord de paix, les groupes armés, les terroristes et les extrémistes continuent de déstabiliser le nord du pays en commettant des attaques aveugles contre les civils, les forces armées maliennes et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. La récente attaque terroriste commise à Bamako prouve que la paix au Mali est loin d'être rétablie.

En Libye, la présence de deux gouvernements parallèles et leur incapacité de lutter contre l'État islamique d'Iraq et du Cham et d'autres organisations terroristes alimentent l'insécurité et l'instabilité au Sahel. Il est crucial que les parties libyennes mènent à bien le processus politique en formant un gouvernement national ayant les moyens d'agir, ce qui contribuera à renforcer la lutte contre le terrorisme. La communauté internationale, et l'ONU en particulier, doit accroître son aide aux pays de la région. La décision du Groupe de cinq pays du Sahel de resserrer leur coopération pour promouvoir un développement socioéconomique durable et renforcer la sécurité en combattant le terrorisme et la criminalité transnationale mérite d'être appuyée financièrement et logistiquement par la communauté internationale, afin que ces pays puissent continuer de lutter contre les menaces que posent les terroristes, le trafic de drogue et d'êtres humains et les migrations massives depuis l'Afrique subsaharienne en direction du nord et de l'Europe.

Un exemple d'initiative sous-régionale efficace a été la création de la Force multinationale mixte par les États membres de la Commission du bassin du lac Tchad et le Bénin, qui ont uni leurs forces pour combattre Boko Haram. Le succès des opérations menées par la Force a permis de reprendre des zones préalablement

occupées par les terroristes et de libérer des milliers de personnes. Outre la violence liée aux conflits, le rapport du Secrétaire général souligne que le Sahel est touché par l'insécurité alimentaire, la malnutrition, les épidémies et les catastrophes naturelles. Nous sommes profondément préoccupés par le sort des millions de personnes qui vivent dans de telles conditions.

Pour conclure, nous félicitons le Bureau de l'Envoyée spéciale de promouvoir la participation des femmes et des jeunes à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et appelons tous les organismes des Nations Unies, les organisations internationales, les donateurs et les partenaires, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et l'Union européenne à contribuer à la mise en œuvre au Sahel de projets visant à remédier aux graves faiblesses structurelles dans ces pays. Cela permettrait de coordonner la mise en œuvre de la Stratégie intégrée et l'action de l'Envoyée spéciale pour promouvoir la stabilité et le développement dans la région.

Enfin, il importe selon nous que le Conseil de sécurité soit tenu plus régulièrement informé de l'évolution de la situation dans la région. Nous saluons les efforts conjoints que déploient les pays du Sahel en vue de régler les problèmes persistants et leur collaboration continue avec la communauté internationale aux fins du maintien de la paix et de la sécurité et du développement dans la région.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M^{me} Hiroute Guebre Sellassie de son exposé détaillé. Il nous paraît important que le Conseil de sécurité se penche sur la question du Sahel d'une manière globale. L'évaluation de la situation dans cette vaste région faite par M^{me} Guebre Sellassie est très utile. Le nombre toujours croissant de problèmes qui touchent la région fait que la mise en œuvre effective de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel demeure toujours aussi importante. La Fédération de Russie a dès le début salué cette initiative, qui est très prometteuse.

Une série de projets utiles ont été élaborés pour aider les pays de la région à surmonter les problèmes existants. Il faut maintenant passer à une phase pratique en regroupant sous une seule égide les nombreux participants issus des diverses branches du système des Nations Unies. Mais surtout, il faut que les pays du Sahel concernés mettent en place, avec l'aide du Bureau de

l'Envoyée spéciale du Secrétaire général, leurs propres mécanismes de coopération. À terme, cela permettra aux pays de la région de jouer un rôle directeur et d'assumer la responsabilité principale de la mise en œuvre de la Stratégie globale.

Il convient de s'appuyer de plus en plus sur les résultats concrets obtenus par la plateforme ministérielle de coordination pour le Sahel. L'opérationnalisation du Groupe de cinq pays du Sahel constitue un socle pour les initiatives dans la région. Plusieurs organes d'intégration continentale déploient des efforts efficaces à plusieurs niveaux, notamment l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Commission du bassin du lac Tchad.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la menace sécuritaire au Sahel, qui s'est considérablement aggravée au cours de l'année écoulée. L'instabilité au Moyen-Orient et en Syrie et l'absence d'une action internationale coordonnée ont gagné les pays du nord de l'Afrique. Cette région mal protégée est devenue un havre pour les terroristes et les groupes criminels organisés. En outre, ils s'intéressent de plus en plus aux pays situés au sud du Sahara, qui forment eux aussi de plus en plus un terreau fertile pour de telles activités. Nous ne pourrions venir à bout de ces problèmes en menant une intervention extérieure du type de celle effectuée en Libye, dont les terribles conséquences continuent de se faire sentir.

La lutte contre Boko Haram est un exemple relativement réussi car elle a été entreprise par la Force multinationale mixte, toutefois la victoire décisive est encore loin. La lutte contre le terrorisme au Sahel n'a pas encore porté ses fruits, et les terroristes sont convaincus de pouvoir agir en toute impunité, comme l'ont clairement démontré les attaques récentes lancées par Al-Qaida et l'État islamique d'Iraq et du Levant à Bamako.

Les mécanismes locaux conjoints de sécurité tels que le Processus de Nouakchott en sont toujours à leurs balbutiements, même si des progrès ont été accomplis. L'absence de stabilité politique, le sous-développement économique et les troubles sociaux créent des conditions propices à la radicalisation des jeunes. Nous nous félicitons que l'Envoyée spéciale du Secrétaire général porte une attention accrue aux causes profondes de la crise au Sahel. Nous espérons que la mise en œuvre cohérente de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, avec une large participation des partenaires,

mènera à une amélioration qualitative de la situation dans la région.

M. Lamék (France) : Je vais commencer par remercier l'Envoyée spéciale du Secrétaire général, M^{me} Guebre Sellassie, pour son exposé. Je tiens à renouveler le plein soutien de la France à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Je vais centrer mon intervention autour de trois points.

Le premier est que la pleine mise en œuvre de l'accord de paix au Mali est une étape cruciale pour la stabilisation du Mali et du Sahel. Je saisis cette occasion pour renouveler nos condoléances aux familles des victimes et au Gouvernement malien, ainsi qu'aux autres États dont des ressortissants ont trouvé la mort au cours de l'attaque terroriste perpétrée à Bamako le 20 novembre dernier. Cette attaque n'était pas un hasard. Une réunion pour la mise en œuvre de l'accord de paix devait avoir lieu le même jour. Nous ne devons pas laisser ceux qui veulent faire dérailler le processus de paix parvenir à leurs fins.

L'ONU et, plus largement, l'ensemble de la communauté internationale doivent continuer à soutenir pleinement la stabilisation du Mali et la mise en œuvre de l'accord de paix. Pour sa part, ainsi que le Président Hollande l'a annoncé le 22 octobre dernier lors de la Conférence pour le développement du Mali organisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques, la France apporte une aide de plus de 360 millions d'euros pour le développement du Mali, dont près de 80 millions d'euros pour les régions du nord sur la période 2015-2017.

Deuxièmement, la France est pleinement engagée pour aider les pays du Sahel à faire face aux défis auxquels ils sont confrontés. En complément de son action au sein de l'Union européenne et de l'ONU, la France continue à développer sa stratégie sahélo-saharienne dans une approche globale alliant questions de sécurité, de gouvernance et de développement. La stratégie sahélo-saharienne française couvre l'action de la France dans six pays – le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. Cette stratégie se concentre en particulier sur les quatre priorités suivantes : contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations; renforcer les capacités des États pour leur donner les moyens de lutter contre le terrorisme et les grands trafics; lutter contre la radicalisation en soutenant le développement de l'éducation et des médias; et encourager et faciliter la

coopération sécuritaire régionale. Dans ce contexte, la France consacre en moyenne entre 400 et 500 millions d'euros d'aide bilatérale au développement par an aux six pays concernés par notre stratégie, qui sont tous des pays prioritaires s'agissant de notre aide.

Les attaques terroristes perpétrées à Paris le 13 novembre ne font que renforcer notre conviction que la communauté internationale doit unir ses efforts pour lutter contre le terrorisme. Au Sahel, l'opération militaire française Barkhane constitue la contribution de la France à la lutte contre le terrorisme et à l'amélioration de la sécurité dans cette région, depuis août 2014. Trois mille cinq cent militaires français sont présents dans cinq pays : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Les opérations de Barkhane ont permis de neutraliser et d'arrêter plus de 100 terroristes en un an, dont de nombreux cadres, tout en affectant durablement les capacités opérationnelles et logistiques de groupes terroristes.

Mon troisième et dernier point est que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel doit aider les pays du Sahel à mettre en place des projets au service des populations. La Stratégie des Nations Unies doit rendre l'action des différentes agences des Nations Unies au Sahel mieux coordonnée et plus efficace. Elle a aussi, et surtout, pour but d'aider les États du Sahel à développer des projets transnationaux dans les trois domaines de la gouvernance, de la sécurité et de la résilience. Il est désormais essentiel que les populations du Sahel reçoivent les dividendes de l'engagement des Nations Unies. Nous attendons avec intérêt des recommandations de la revue stratégique de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui doit être menée prochainement, et nous espérons que cette revue renforcera davantage la cohérence de l'action des Nations Unies au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

L'année écoulée a permis aux membres du Groupe de cinq pays du Sahel (G-5 Sahel) de renforcer leur coopération, comme le montre le deuxième sommet des chefs d'État tenu à N'Djamena le 20 novembre dernier, auquel l'Envoyée spéciale du Secrétaire général a participé. Les opérations militaires conjointes menées par les États du G-5 Sahel, avec le soutien de Barkhane, constituent une réponse concrète des États de la région à la menace terroriste. La France fait sienne l'ambition de l'Envoyée spéciale de faire converger les efforts régionaux et internationaux en faveur du Sahel.

M^{me} Adnin (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux orateurs qui m'ont précédée

pour remercier l'Envoyée spéciale du Secrétaire général, M^{me} Hiroute Guebre Selassie, de son exposé exhaustif sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et sur la situation dans la région du Sahel.

Comme l'a souligné M^{me} Guebre Selassie, la situation dans la région du Sahel demeure préoccupante. Depuis son dernier exposé (voir S/PV.7335), la région a été confrontée et continue d'être confrontée à de nombreux défis et conflits. Nous sommes particulièrement préoccupés par la menace persistante que représente le terrorisme. L'attentat commis contre l'hôtel Radisson Blu à Bamako la semaine dernière et l'embuscade tendue hier contre le bus présidentiel à Tunis sont des exemples à cet égard. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer solennellement, au nom de mon gouvernement, mes condoléances les plus sincères aux personnes touchées et souhaiter un prompt rétablissement aux survivants.

La Malaisie est solidaire des pays du Sahel et de tous les autres pays touchés par le fléau du terrorisme. Nous condamnons fermement et sans équivoque tous les actes et pratiques terroristes, quelle qu'en soit la motivation. Notre engagement à combattre le terrorisme dans le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international demeure inébranlable.

Nous sommes tout aussi préoccupés par la situation en matière de sécurité résultant des attaques de Boko Haram dans la région. Tout particulièrement, nous sommes vivement préoccupés par les atteintes systématiques et généralisées à l'encontre des enfants et les violations de leurs droits fondamentaux commises par la secte Boko Haram et d'autres groupes terroristes. À cet égard, nous saluons et appuyons les efforts déployés par les pays de la Commission du bassin du lac Tchad et par le Bénin pour créer et rendre opérationnelle la Force multinationale mixte. Nous notons avec satisfaction que la Force multinationale mixte fait des progrès soutenus dans sa lutte contre Boko Haram, et nous encourageons la communauté internationale à continuer de lui apporter son appui. Je saisis également cette occasion pour remercier les pays qui contribuent à la lutte contre Boko Haram, et je rends hommage aux soldats qui ont fait le sacrifice ultime.

La forte augmentation du nombre de déplacés dans la région, qui est passé de 1,6 million en janvier 2014 à 4,4 millions en 2015, est choquante. Il est particulièrement affligeant de noter que les enfants sont particulièrement touchés, puisque l'on estime

à 1,4 million le nombre d'entre eux qui font partie des déplacés au Nigéria et dans les pays voisins. Dans le même temps, nous prenons note de ce que la situation humanitaire dans la région reste précaire. À cet égard, nous demandons instamment à M^{me} Guebre Sellassie de poursuivre ses efforts intensifs en collaboration avec les organisations internationales compétentes pour trouver une solution à ce problème.

Dans ce contexte, nous nous félicitons du renforcement de la coopération entre le Bureau de l'Envoyé spécial et tous les acteurs régionaux et sous-régionaux compétents, notamment l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le Groupe de cinq pays du Sahel. Il est essentiel que les principaux partenaires concernés intensifient leurs efforts pour relever les défis auxquels la région est confrontée, notamment la prolifération des armes, le radicalisme, l'extrémisme violent, l'insécurité alimentaire, le trafic de stupéfiants, la traite d'êtres humains, le manque d'accès à l'éducation et le chômage des jeunes. Tout particulièrement, nous notons avec plaisir que des efforts concertés ont été déployés pour harmoniser les projets nationaux avec la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Ces efforts, ainsi qu'un dialogue soutenu et global avec les pays de la région, nous permettront de formuler une stratégie véritablement intégrée qui permettra à la région du Sahel de parvenir au développement durable et de connaître la prospérité.

Certes, une coordination et une coopération efficaces entre les partenaires multinationaux, les organisations régionales et les pays de la région est essentielle, mais la Malaisie demeure convaincue qu'il importe d'accorder la priorité aux initiatives nationales et régionales. À cet égard, la Plateforme ministérielle de coordination pour le Sahel joue un rôle incontournable dans la mise en œuvre effective et efficace des initiatives et des stratégies concernant le Sahel. Nous saluons également l'engagement et l'appui fermes de nombreux partenaires et acteurs internationaux en faveur de la Stratégie.

La Malaisie se réjouit à la perspective de l'examen stratégique du Bureau de l'Envoyé spécial, qui a été recommandé par le Secrétaire général et qui sera mené en décembre. Nous espérons que cet examen stratégique permettra de procéder à une évaluation réaliste, de donner des indications précieuses et de formuler des recommandations constructives sur les moyens d'améliorer davantage la mise en œuvre de la Stratégie

intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous sommes conscients que les pays du Sahel sont confrontés à une tâche titanesque et, que par conséquent, l'aide de la communauté internationale est essentielle. Ainsi, pour terminer, je voudrais réitérer l'engagement de la Malaisie à travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires régionaux et internationaux – notamment l'ONU, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et les pays de la région – en vue de la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Le Président (*parle en anglais*) : Dans un instant, je vais donner à l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel la parole pour qu'elle réagisse aux observations qui ont été faites ou aux questions qui ont été posées. La représentante de la Lituanie a soulevé deux questions : l'une concernant la façon dont l'Envoyée spéciale peut évaluer les progrès réalisés dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, et l'autre concernant la façon dont son bureau a été renforcé pendant cette période.

Je vais d'abord faire une brève déclaration à titre national.

En particulier, je voudrais réaffirmer le plein appui du Royaume-Uni à la démarche multidimensionnelle adoptée par l'ONU et à son partenariat avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et d'autres organisations régionales. En réalité, il s'agit d'une action en faveur de la prévention, de la sécurité et du développement, laquelle est très importante. Comme d'autres l'ont souligné, l'attentat terroriste perpétré vendredi à Bamako est malheureusement un exemple éloquent des menaces qui continuent de peser sur la sécurité au Mali et dans la région du Sahel. À l'instar d'autres orateurs, nous condamnons fermement cet acte barbare, et nous restons solidaires des autorités maliennes et les familles des personnes tuées ou blessées. Les pays de la région et leurs partenaires internationaux doivent désormais redoubler d'efforts pour combattre le fléau du terrorisme et assurer la sécurité de leurs populations.

Ailleurs dans la région, Boko Haram demeure une menace pour les populations vivant dans le nord-est du Nigéria et dans le bassin du lac Tchad. Les actes de terreur de ce groupe non seulement visent des personnes innocentes, mais ont également forcé des millions de personnes à quitter leurs foyers, provoquant une crise humanitaire. Cela ne fait qu'aggraver l'insécurité alimentaire dans toute la région du bassin du lac Tchad.

Cependant, nous ne pouvons pas laisser ces actes odieux obscurcir notre jugement. Au Mali, pays dont la sécurité a une incidence importante sur l'ensemble de la région, nous avons constaté des progrès ces derniers mois. Pendant l'été, les combats entre les groupes armés ont diminué d'intensité et ont fait place à une volonté de trouver une solution politique aux problèmes du Mali. Nous félicitons le Gouvernement malien et les autres parties à l'accord de paix de l'engagement dont ils ont fait montre à cet égard. Toutefois, les progrès sont fragiles. Nous exhortons toutes les parties à redoubler d'efforts. Elles le doivent à l'ensemble de la population malienne, qui mérite de vivre en paix et en sécurité.

Cette année, nous avons également observé des progrès au niveau de la capacité de la région, ainsi que des pays voisins, de faire face à ces menaces. En septembre, le coup d'État au Burkina Faso a été défait grâce à des efforts menés au niveau régional. Nous comptons voir des élections consacrer prochainement la fin de la transition et le retour de la démocratie. C'est là un succès digne d'être noté.

Nous ne pouvons perdre de vue les défis qu'il va falloir relever. Comme l'a indiqué l'Envoyée spéciale, tout se tient au Sahel, et les défis que doit relever un pays concernent également les pays voisins. Beaucoup de ces défis relèvent d'une situation de transition. Le rapport met à juste titre en exergue la sécurité alimentaire, la criminalité organisée et l'explosion démographique, autant de pressions qui pèsent sur une des régions les plus pauvres du monde. À cet égard, nous examinerons avec le plus grand soin les recommandations que l'Envoyée spéciale vient de nous faire.

Sur cette toile de fond, les trois piliers de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel – la gouvernance, la sécurité et la résilience – restent la voie à suivre pour assurer une paix et un développement durables dans la région. Je me félicite que les différents projets qui ont été mis en place et menés à bien dans le cadre de ces trois thèmes clefs soient relevés dans le rapport. Nous espérons voir des progrès s'accomplir, en particulier sur le plan des droits de l'homme, y compris les droits de la femme, de la criminalité organisée, du terrorisme – comme vient de le souligner l'Envoyée spéciale – ainsi que de la recherche de solutions en amont, notamment en matière de sécurité alimentaire. Nous attendons avec intérêt les conclusions de l'examen stratégique.

Je tiens enfin à remercier l'Envoyée spéciale, M^{me} Guebre Sellassie, et son équipe. Ensemble, ils ont

apporté une importante contribution aux succès concrets de la Stratégie intégrée durant l'année écoulée. Je lui souhaite plein succès pour la suite de ce travail en 2016.

Je reprends à présent mes fonctions de président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à l'Envoyée spéciale, M^{me} Guebre Sellassie, pour lui permettre de revenir sur les différentes observations et de répondre en particulier aux deux questions posées.

M^{me} Guebre Sellassie (*parle en anglais*) : Pour répondre à la question posée par la représentante de la Lituanie s'agissant de savoir si des progrès ont été faits par les États de la région dans la lutte contre le terrorisme, des progrès ont été réalisés. Certains pays ont même mis au point des stratégies complètes de lutte contre le terrorisme. De nombreux partenaires bilatéraux, y compris l'Union africaine et l'Union européenne, travaillent à renforcer les capacités des acteurs étatiques. L'ONU, par l'intermédiaire de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, travaille également à renforcer les capacités de ces pays pour la lutte contre le terrorisme. Cependant, le niveau et la multiplicité des menaces liées au terrorisme dans la région sont tels que des efforts supplémentaires s'imposent probablement. À cet égard, je voudrais dire qu'une recommandation avait été faite, il y a quelque temps, de fournir à mon bureau un spécialiste du terrorisme appelé à travailler en appui aux pays de la région – il n'y a jamais été donné suite. Je dirais que cela aurait été utile à mon bureau et nous aurait donné des moyens supplémentaires d'appuyer la région.

Le représentant de la Chine a fait une observation au sujet des projets mis en œuvre par l'ONU dans la région. J'ai l'impression que certains membres du Conseil ont le sentiment que l'ONU ne fait pas assez par rapport aux attentes. Je tiens à préciser que ce que nous avons fait – au niveau régional au moins – est exposé en détail dans le rapport du Secrétaire général (S/2015/866), mais j'ajouterai que ce à quoi nous essayons de nous attaquer, au Sahel, c'est à des problèmes structurels de longue date. Cela prend du temps. La valeur ajoutée de la Stratégie consiste à exiger des entités des Nations Unies un travail en commun, intégré, de mise au point de projets régionaux, ce qui n'est pas une entreprise facile. Ce qu'a essayé de faire mon bureau durant l'année écoulée, tout d'abord, c'est d'amener les pays de la région à appuyer et prendre en main ces processus. Nous avons été en mesure de mettre au point neuf projets phares, dont cinq

ont été mis en route. Ces projets sont mis en œuvre dans une variété de pays par une variété d'organismes, mais de manière holistique.

Deuxièmement, nous considérons ces neuf projets comme nos projets phares en raison de leur caractère essentiel. Nous pensons qu'ils seront rapidement suivis d'effets visibles. En attendant, 10 autres projets régionaux ont été mis en place par des entités des Nations Unies. Je n'ai pas évoqué ici tout le travail qui a été fait par les entités des Nations Unies au niveau des différents pays. Nous faisons donc de notre mieux, dans le cadre des capacités dont nous disposons, pour satisfaire aux

attentes. Mais je veux redire une nouvelle fois que ce que nous essayons de faire, c'est de la prévention structurelle. Nous n'essayons pas de régler le conflit en cours ni de nous attaquer à des problèmes à court terme. Nous nous attaquons au contraire à des problèmes à long terme, ce qui prend du temps. J'aimerais insister sur ce point, afin que le Conseil comprenne bien que ce que nous avons entrepris ici, c'est une oeuvre de longue haleine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Guebre Sellassie des précisions qu'elle a apportées.

La séance est levée à 11 h 35.